



SOMMAIRE

L'AFNEG
PRÉSENTATION DE L'INDICATEUR AFNEG DU COÛT DE LA RENTRÉE
ANALYSE DU COÛT DE LA RENTRÉE D'UN.E GÉOGRAPHE Le matériel spécifique au géographe La téléphonie, internet et les consommables Le coût des loyers Le gel des coûts obligatoires lié à l'inscription universitaire La CVE-C Les complémentaires santé.
POCUS : LE MATÉRIEL SPÉCIFIQUE EN GÉOGRAPHIE
MÉTHODOLOGIE POSTE PAR POSTE L'indicateur global Les frais de la vie courante Les frais spécifiques de rentrée
RÉFÉRENCES

L'Association Fédérative Nationale des Étudiant.e.s en Géographie, Aménagement, Urbanisme et Environnement est une association de loi 1901 à but non lucratif, créée en 2007, qui évolue conformément aux valeurs du mouvement associatif étudiant indépendant.

C'est une fédération dont les fondements reposent sur une démocratie participative, et qui regroupe dix-huit associations d'étudiant.e.s géographes issues des établissements d'enseignement supérieur français. L'AFNEG a pour but de représenter, rassembler et défendre les intérêts des associations étudiantes et les étudiant.e.s dans le respect mutuel de leurs convictions. Ainsi, elle les incite à agir pour leur discipline à travers de nombreux projets et les invite à intervenir dans les débats les concernant.

La fédération aura également un rôle important dans la mise en lumière de la discipline, auprès des institutions, des jeunes et plus généralement, du grand public, en cassant les stéréotypes qui caractérisent aujourd'hui la géographie. La valorisation de la discipline et ses nombreux champs d'action va permettre de véhiculer une meilleur connaissance du monde qui nous entoure, et construire les citoyens et sociétés de demain.

Son Bureau national est composé de seize membres, eux-mêmes étudiant.e.s en géographie. Ils sont chargés d'appliquer la politique votée par les membres de l'AFNEG et de représenter la structure auprès de ses partenaires tels que la FAGE, la Fédération des Associations Générales Étudiantes dont elle est membre et autres institutions.

Au cœur de nos actions se trouve la promotion de l'engagement associatif étudiant, de participer à sa reconnaissance et faciliter la cohésion et la solidarité chez les étudiant.e.s; mais aussi le développement des connaissances associatives.

L'AFNEG exerce également des activités de représentation et veut être une force de proposition sur les sujets d'actualité concernant les étudiant.e.s en géographie, mais aussi ceux en devenir et en travaillant sur la pertinence de l'enseignement géographique au lycée. Elle souhaite informer les étudiant.e.s sur les offres de formations et mener toute action permettant de favoriser leur orientation et insertion professionnelle.



Le réseau composé de 18 associations

Présentation de l'indicateur AFNEG du coût de la rentrée

L'indicateur du coût de la rentrée de l'AFNEG, publié pour la troisième année consécutive, illustre le coût moyen de la rentrée pour un.e étudiant.e primo entrant.e en licence de géographie à l'université, sans double inscription, non boursier et décohabitant (ne vivant plus au domicile familial). L'indicateur compile des dépenses réparties en deux catégories compilant chacune plusieurs postes de dépenses :

- Frais de la vie courante : fixe au cours des différents mois de l'année : loyer et charges locatives, alimentation, loisirs, transports, téléphone et internet, vêtements et produits d'hygiène.
- Frais spécifiques à la rentrée universitaire : frais d'inscription, CVEC, frais d'agence, souscription à une assurance logement, une complémentaire santé et le matériel pédagogique.

L'indicateur du coût de la rentrée de l'AFNEG est en partie commune à celui de la FAGE. Quelque soit la filière, les étudiant.e.s partagent effectivement un certain nombre de frais communs.



Ce dossier reprend donc les chiffres de la FAGE qui procède au calcul d'une moyenne entre les coûts estimés en Ile-de-France et dans le reste de la France, tout en pondérant par l'effectif d'étu-diant.e.s en Ile-de-France et dans les régions pour son indicateur que nous reprenons. Cela permet d'obtenir une vision globale de ce que doit dépenser en moyenne un.e étudiant.e en France lors de sa première rentrée universitaire, afin de réunir toutes les conditions pour la réussite de ses études.

Cependant, un certain nombre de chiffres diffèrent sensiblement dans l'indicateur de l'AFNEG car il précise certains postes de dépenses tel que le matériel pédagogique et certaines mensualités qui s'y ajoutent. Ainsi, les frais concernant le matériel pédagogique sont plus importants car plus développés. Les enseignements en géographie demandent, en plus des traditionnels livres universitaires, du matériel de dessin manuel mais aussi informatique. Plus adaptés au monde professionnel qu'au monde universitaire, les tarifs pratiqués tiennent plus compte des budgets des entreprises que celui des étudiant.e.s, qui malgré tout, vont avoir besoin d'outils pour acquérir des compétences! Ces frais pédagogiques en font ainsi une discipline singulière car relativement chères pour ses étudiant.e.s.













FRAIS DAGENCE
271€





2 462,35€
POUR LA RENTRÉE 2018

LE COÛT DE LA RENTRÉE DES ETUDIANT.ES GÉOGRAPHES DIMNUE DE 4,45% PAR RAPPORT À 2017.

10% PLUS ÉLEVÉ POUR LES ÉTUDIANT.ES GÉOGRAPHES PAR RAPPORT AU COÛT DE

LA RENTRÉE 2018 DE LA FAGE.













Pour la rentrée 2018, un.e étudiant.e entrant.e en première année de licence de géographie devra débourser 2 462,35 € pour passer une rentrée convenable. Cette dépense comprend comme indiqué plus haut, les frais de la vie courante qui seront les frais mensuels de l'étudiant.e, et les frais spécifiques, dépensés uniquement au moment de la rentrée universitaire. Les frais de la vie courante s'élèvent à 1 176,09 € ; c'est ce que l'étudiant.e géographe dépensera tous les mois pour vivre dans de bonnes conditions sans se priver. Les frais spécifiques s'élèvent quant à eux à 1 286,26€. La FAGE annonce quant à elle un coût de la rentrée de 2 240,55 €, soit moins élevé que le coût de la rentrée pour la filière géographique qui s'élève à 2 462,35 € pour septembre 2018. Donc par rapport à un étudiant lambda, le coût de la rentrée d'un étudiant géographe est de +10%.

Cette différence s'explique en grande partie à cause des besoins spécifiques de la filière :

LE MATERIEL SPECIFIQUE AU GEOGRAPHE

L'apprentissage de la discipline demande un certain nombre de savoir-faire nécessitant du matériel que l'étudiant.e aura à financer par ses propres moyens. C'est pour la cartographie que les dépenses seront les plus importantes.

Une grande partie de la première année de licence est consacrée à l'apprentissage des règles de sémiologie et à son application. La cartographie, d'abord enseignée de façon manuelle, nécessite l'achat de stylos type rollers ou pointes feutre, de crayons de couleurs, de papiers calques... C'est 376,42 € qui seront déboursés par le/la géographe primo-entrant.e rien qu'en matériel spécifique ; 239€ de matériel dont chaque étudiant aura nécessité (sac à dos, stylos, bloc note...). A cela s'ajoute le matériel de cartographie, un atlas, des manuels de géographie, etc. qui reviennent à un montant de 161,42 €. C'est une dépense supérieure de 67,54 % par rapport à la moyenne de la FAGE.

LA TELEPHONIE, INTERNET ET LES CONSOMMABLES

L'étudiant.e géographe devra aussi souscrire à une licence pour l'obtention d'un logiciel cartographique (SIG) et/ou de graphisme (DAO) type Adobe Illustrator, qui s'élèvera en moyenne à 24 euros par mois. Pour faire fonctionner un logiciel de cartographie, un simple notebook ne suffit pas. Il est nécessaire d'investir dans un ordinateur assez puissant, capable de supporter un logiciel de cette taille.

Là encore, le coût augmente considérablement ; l'étudiant.e en géographie devra ajouter à ses dépenses mensuelles un prêt à taux 0% pour financer un ordinateur. Cela lui coûtera 38 € par mois.

Au total, le/la géographe devra débourser 823,56 € à l'année soit 2,99 % de son budget annuel. Ces deux types de dépenses sont ainsi comptabilisés dans les consommables et dans les frais d'internet et de téléphonie.

LE COÛT DES LOYERS

Globalement, les frais de la vie courante augmentent peu, sauf en ce qui concerne le loyer où le droit au logement est encore trop peu démocratisé du fait du prix du foncier sans cesse en augmentation. Le coût des loyers, qui augmente d'année en année, représente la plus grosse dépense d'un.e étudiant.e lors de sa rentrée, puis chaque mois. Le loyer représente 4,80 % du budget total de rentrée (sans compter les frais d'agence et l'assurance habitation).

Les logements sont trop peu nombreux et trop souvent, les étudiant.e.s sont amenés à devoir chercher un bien à louer dans le parc foncier privé et les loyers y sont bien plus élevés. Dans la plupart des villes de France, les loyers augmentent malgré les aides personnalisées au logement (APL) qui baissent. À cela s'ajoute de fortes disparités territoriales. Les aides sociales accordés aux jeunes sont très inégalitaires car aujourd'hui, elles ne tiennent pas compte du bassin d'habitation ni de la situation familiale, mais uniquement de la surface au m².

Le coût de la rentrée diminue de **4,45** % cette année, amenant le coût à **2 462,35** € en moyenne pour une étudiant.e géographe.

LES POSTES DE DEPENSE

Frais de la vie courante		
Poste de dépense	Montant	
Loyer et charges	512,75 €	
Alimentation vêtements et hygiène	350,14 €	
Transports	102,54 €	
Loisirs	72,66 €	
Repas au restaurant universitaire	65,00 €	
Téléphonie et internet	73,00 €	
Total	1 176,09 €	

Frais spécifiques de la rentrée		
Poste de dépenses	Montant	
Complémentaire santé	309,50 €	
Frais d'agence	271,50 €	
CVEC	90,00 €	
Frais de scolarité	170,00 €	
Assurance logement	68,84 €	
Matériel pédagogique	376,42 €	
Total	1 286,26 €	



LE GEL DES COÛTS LIÉ À L'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

L'obtention du gel du prix du ticket RU pour la troisième année consécutive ainsi que le gel des frais d'inscription à l'université (pour la cinquième année consécutive) obtenu par la FAGE permettent légèrement de stabiliser les coût des frais spécifiques.

LA CVE-C

Jusqu'à cette rentrée, les étudiant.e.s de plus de 20 ans devaient ajouter à 184€ de frais d'inscription à l'université, 217€ de mutuelles étudiantes, 5,1€ dédiés à la médecine préventive, ainsi qu'un cotisation pour avoir accès au SUAPS de l'université, et donc bénéficier de structures sportives.

La loi ORE entraîne la fin du Régime de Sécurité Sociale Étudiante et la création de la CVE-C, Contribution Vie Étudiante et Campus, à hauteur de 90€, pour tou.te.s les étudiant.e.s entrant à l'université (dont les moins de 20 ans), sauf les boursier.e.s, les demandeu.se.rs d'asile, les réfugié.e.s et les bénéficiaires de la protection subsidiaire. Les frais d'inscription s'élève aujourd'hui à 170€, et nous assistons donc à une baisse des frais spécifiques de cette rentrée 2018.

LES COMPLÉMENTAIRES SANTÉ

L'augmentation la plus inquiétante de cette rentrée reste celle du coût des forfaits de complémentaires santé qui passent de 290,58 € l'année en 2017 à 309,50 € pour 2018. Même si elles ne sont pas obligatoires, leur coût reste très élevé pour répondre aux attentes d'étudiant. e.s, qui souvent ne savent même pas qu'ils pourraient s'en passer.

Certain.e.s étudiant. e.s renoncent aux soins médicaux à cause de leurs tarifs sans cesse en augmentation ainsi que des délais de remboursement généralement très longs.

ZOOM SUR...

LA CVEC : QU'EST CE QUE C'EST ?

La Contribution Vie Etudiante et Campus, plus connue sous le nom de CVEC, fera sa rentrée en septembre 2018, et s'élevera à 90 €.

Cette somme est reversée directement au CROUS de l'académie de l'étudiant.e, qui en garde entre 7,5 et 15% dédiés uniquement à la vie étudiante, et redistribue par la suite : aux établissements de formation reconnus d'intérêt général 20€ (Institut de Formation en Soins Infirmiers par exemple), et aux universités 41€.

Parmi ces 41€ on va avoir une répartition des frais comme ci-après :

- 16€ sont attribués au FSDIE
- 5€ sont attribués à la médecine préventive
- 20€ servent désormais à dynamiser la vie étudiante sur les campus, par la mise en place d'accompagnement social et des initiatives étudiantes, la mise en place davantage d'évènements culturels et sportifs pour les étudiants, et des actions de prévention

Les étudiants doivent impérativement s'acquitter de la CVEC avant de s'inscrire administrativement à l'université.

FOCUS : le matériel spécifique en géographie

DES OUTILS CHERS MAIS INDISSOCIABLES A LA REUSSITE DES ETUDES

La maîtrise de logiciel de SIG (cartographie) et DAO (création graphique) est primordiale car en plus d'être une compétence exigée à l'issue de l'obtention de la licence et par la plupart des employeurs, elle est nécessaire à la compréhension du monde géographique et est une des spécificités des études de géographie. Ces logiciels sont parfois financés par certaines UFR et disponible pour certain.e.s étudiant.e.s mais la plupart du temps il est nécessaire de se munir d'outils complémentaires à la charge de l'étudiant.e.

La géographie et aussi un travail de terrain. Il est donc nécessaire de le connaître. Pour cela, divers manuels, cartes et atlas sont fortement recommandés par les professeurs et sont souvent disponibles en trop peu d'exemplaires dans les bibliothèques et cartothèques. Cela oblige l'étudiant.e à investir et cela va lui coûter cher car les manuels et cartes de géographie sont difficiles à trouver en magasin et plutôt coûteux du fait de leur rareté sur le marché étant donné que ce sont des outils professionnels, qui ne sont pas dédié au grand public. Enfin, l'aspect théorique force à l'achat de manuels et livres divers pour se perfectionner dans certains domaines car le temps accordé aux enseignements ne permet pas aux enseignants d'aborder tous les aspects de la discipline dans le détail. Il est donc nécessaire d'approfondir les cours reçus à l'université afin de réussir convenablement ses études.

OEUVRER POUR LA REUSSITE UNIVERSITAIRE EN GEOGRAPHIE

L'AFNEG demande une augmentation du budget de l'Enseignement supérieur et de la recherche afin que les UFR aient la possibilité de financer le matériel spécifique indispensable aux étudiant.e.s pour réussir. Cela permettrait d'offrir la possibilité aux étudiant.e.s d'obtenir les licences de leurs outils de travail que seront les logiciels de cartographie (SIG) et de graphisme (DAO), gratuitement sur leur ordinateur personnel pour travailler plus efficacement. Les UFR pourraient également mettre en place de plus nombreuses sorties de terrains, qui rappelons le, sont essentielles au travail du géographe sans qu'elles soient, parfois, à la charge de l'étudiant.e. Enfin, les oeuvres, ouvrages et cartes disponibles au sein des bibliothèques et cartothèques universitaires pourraient également s'étoffer et aider les étudiant.e.s par la richesse de leurs rayons.

Il est nécessaire de réformer en profondeur la pédagogie à l'université grâce aux nouveaux moyens qui existent aujourd'hui afin de permettre la réussite pour un maximum d'étudiant.e.s. En investissant dans les nouvelles technologies numériques, l'apprentissage sera facilité et plus poussé, facilitant l'acquisition de compétences utiles et recherchées dans le monde socioprofessionnel actuel. Puis, en incitant la démocratisation de l'apprentissage collaboratif, notamment avec le partage de contenu via une plateforme spécialisée, l'étudiant.e aura plus d'aisance à trouver du contenu pour approfondir ses cours à moindre coût. De plus, nous encourageons les UFR et département de géographie à utiliser des logiciels libres pour les cours de SIG. Cela permettrait aux étudiant.e.s une meilleure accessibilité à ces logiciels et de se former en rapport avec le marché du travail qui s'ouvre de plus en plus à l'opensource.

L'INDICATEUR GLOBAL

Il est obtenu en faisant la sommes des frais de la vie courante et des frais spécifiques calculés pour le mois de septembre 2017. Une moyenne est faite des sommes obtenues pour l'Île-de-France et les autres régions, puis on pondère par les effectifs d'étudiant.e.s de chaque territoire.

LES FRAIS DE LA VIE COURANTE

LOYERS ET CHARGES

L'indicateur obtenu pour les loyers est basé sur les chiffres fournis par la FAGE, eux même obtenus grâce à l'outil LocService de côte des loyers. Pour la province, la moyenne est faite pour chaque ville et a été calculé pour un appartement de moins de 20m² et pour un T2 de moins de 30m² qui sont les deux formes de logement les plus utilisées par les étudiant.e.s en région. En découlera un loyer moyen, toutes charges comprises. Pour l'Ile de France, la moyenne est faite pour un studio inférieur à 20m² pour être plus proche de la réalité concernant l'occupation d'appartement. Le chiffre global de ce poste de dépense est la moyenne pondérée en fonction du nombre d'étudiant.e.s dans chaque ville.

REPAS AU RU

Ce prix est obtenu en considérant qu'un.e étudiant.e se rend en moyenne cinq fois par semaine au restaurant universitaire pour manger, soit 20 fois dans le mois. Le prix du ticket pour l'année 2017-2018 s'élève à 3,25 €.

TELEPHONIE ET INTERNET

Ce coût est obtenu en faisant une moyenne des tarifs pratiqués chez les trois principaux opérateurs porteurs d'une offre de téléphonie mobile et internet : Free, Orange et SFR. Pour l'indicateur de l'AFNEG s'ajoute le prix étudiant moyen des quatre licences de logiciel les plus utilisés en licence de géographie.

LOISIRS

Le montant des loisirs est le résultat de l'enquête des conditions de vie de l'OVE, et de l'achat de deux livres dont le prix moyen est estimé à 11€. Pour l'Île de France, on applique l'écart du prix moyen entre l'Île-de-France et la province de l'INSEE. La moyenne obtenue est pondérée.

TRANSPORT

Ce poste de dépense prend en compte le tarif moyen d'un abonnement étudiant en transport en commun. À cela s'ajoute un abonnement SNCF mensuel prenant en compte les allers-retours au domicile parental (dont la distance moyenne estimée est de 14 km).

ALIMENTATION, VETEMENTS, HYGIENE

Un panier alimentaire nécessaire pour la composition d'un mois de repas est constitué (en dehors des 20 repas au RU). On compte également un ensemble de vêtements neufs, des produits d'hygiène et d'entretien. Tout comme l'indicateur des loisirs, l'écart du prix moyen de l'INSEE est appliqué pour prendre en compte l'écart province - Île de France. L'AF-NEG ajoute à cela, une mensualité de 38€ par mois pour l'achat d'un ordinateur plus puissant afin de faire fonctionner les logiciels utilisés en licence de géographie.

LES FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE

FRAIS D'INSCRIPTION

C'est le prix actuel que paie un.e étudiant.e non-boursier pour s'inscrire en licence à l'université.

COTISATION A LA SECURITE SOCIALE

Avec la loi ORE et la mise en place de la CVE-C, la fin du régime de sécurité social étudiant entraîne la suppression de cette cotisation qui auparavant s'élevait à 217€

CVEC

Cette somme rassemble un ensemble de cotisation pour la vie étudiante, et favoriser l'accompagnement social, sanitaire, sportif et culturel des étudiant.e.s sur les sites universitaire. Elle va faire disparaître la cotisation qui avant était celle pour avoir accès au service des sports de l'université, et va inclure la médecine préventive, et celle pour le fond de soutien au développement des initiatives étudiantes (FSDIE), pour un montant de 90€ pour cette rentrée.

COMPLEMENTAIRE SANTE

Le montant moyen des complémentaires santé est calculé en faisant la moyenne des offres "tous soins" proposées par les différentes mutuelles étudiantes.

FRAIS D'AGENCE IMMOBILIERE

Les frais d'agence pris en compte sont ceux appliqués pour un logement de 20m² maximum dans chaque ville, qui sont à la charge du locataire et qui depuis l'année dernière sont plafonnés.

ASSURANCE LOGEMENT

C'est la moyenne des différentes offres d'assurance habitation faites par les mutuelles étudiantes pour un studio ou T1.

MATERIEL PEDAGOGIQUE

Ce poste est composé du coût des articles de base utilisés par un.e étudiant.e à l'université. L'AFNEG ajoute à cela le prix moyen de l'ensemble des outils, ouvrages et cartes nécessaires à l'entrée en licence de géographie. Une moyenne a été effectuée sur différents articles



INDICATEURS DU COÛT DE LA RENTRÉE

Août 2018 - FAGE - Indicateur du coût de la rentrée, édition 2018.

ALIMENTATION, VÊTEMENTS, PRODUITS D'HYGIÈNES ET ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE

Août 2018 - ADOBE - http://www.adobe.com/fr/products/illustrator.html;

Août 2018 - ESRI - https://store.esri.com/content/esri/fr-fr/arcGISDesktop.html;

Août 2018 - FNAC - https://www.fnac.com;

Août 2018 - GOOGLE - http://www.google.fr/shopping?hl=fr_FR;

Août 2018 - IGN - https://ignrando.fr/boutique/cartes.html;

Avril 2018 - INSEE - Indice des prix à la consommation, France métropolitaine.

CONTACTS

JESSICA WILT

Présidente 06 26 39 37 57 - jessica.wilt@afneg.org

MATHILDE DELROCQ

VP en charge du développement numérique et des relations presse 06 73 36 41 73 - mathilde.delrocq@afneg.org

EDITION 2018